



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### programmes

Question écrite n° 43303

### Texte de la question

M. Jean-Michel Clément attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme des classes de seconde des lycées et plus particulièrement sur la suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux. À l'heure où notre pays vient de prendre la mesure des enjeux environnementaux en adoptant le volet 1 du Grenelle de l'environnement et où le développement durable s'affirme comme une valeur universelle, c'est toute la culture scientifique indispensable à notre jeunesse qui est mise à mal avec cette décision. Il lui demande quelles sont les raisons qui ont pu conduire à une telle décision et de revenir sur le maintien des sciences de la vie et de la terre dans les enseignements fondamentaux.

### Texte de la réponse

Dans sa déclaration du 15 décembre 2008, le ministre de l'éducation nationale a fait part de sa décision de surseoir à la mise en œuvre de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique, initialement prévue en classe de seconde à la rentrée 2009. Ce report répond à la volonté de laisser plus de temps pour discuter du contenu d'une réforme dont le caractère nécessaire est très largement admis. Le 15 janvier 2009, le ministre de l'éducation nationale a confié à M. Richard Descoings, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, le soin de poursuivre la concertation sur la réforme du lycée. Il s'agit, à l'issue de consultations avec toutes les parties prenantes du système éducatif (lycéens, enseignants, familles, société civile), de tracer les grandes lignes d'une évolution de l'organisation du lycée qui permette de répondre aux besoins des élèves et de promouvoir les conditions d'une réelle équité sociale dans l'accès aux études supérieures. Dans la lettre de mission, adressée à M. Richard Descoings, les grands axes autour desquels la réflexion devra s'articuler ont été précisés : renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté tout au long de la scolarité du lycée et réduire les redoublements, particulièrement en classe de seconde ; rééquilibrer la voie technologique par rapport à la voie générale et, à l'intérieur de la voie générale, les dominantes correspondant aux actuelles séries S, ES et L ; mieux préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, aussi bien en termes de méthodes de travail que d'orientation ; donner place et reconnaissance à la responsabilité et à l'engagement des lycéens dans la vie de leur établissement et dans l'organisation de leurs études. M. Richard Descoings doit remettre son rapport au ministre de l'éducation nationale en mai 2009, de manière à ce que la réforme puisse être mise en place dans de bonnes conditions à compter de la rentrée 2010. C'est dans ce cadre que sera traitée la question de la place des sciences de la vie et de la Terre dans l'enseignement du lycée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Clément](#)

**Circonscription :** Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43303

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale  
**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 3 mars 2009, page 1961

**Réponse publiée le :** 12 mai 2009, page 4631